Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 834

Artikel: Jusqu'à un tiers du courant

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moins d'Etat, plus de contraintes (suite)

Pour me convaincre, il faudrait des conditions plus favorables. Combien d'automobilistes, à l'abri de leurs tôles, font-ils le même raisonnement?

D'une étude financée par le Fonds national de la recherche scientifique et dont les résultats viennent d'être publiés, il ressort qu'on pourrait économiser environ 30% de la consommation électrique actuelle sans diminuer ni notre confort ni les prestations fournies par cette forme d'énergie. L'investissement nécessaire pourrait être amorti en 10 à 15 ans par l'économie financière dégagée de la diminution de la consommation (13 milliards de francs). Une opération économi-

quement parfaite et techniquement réalisable pour un objectif unanimement accepté. Concrètement pourtant les consommateurs individuels ne suivent pas ; les ménages sont largement dépendants d'installations qu'ils n'ont pas choisies et les entreprises hésitent à consentir à l'investissement de départ nécessaire pour améliorer ou changer leurs équipements.

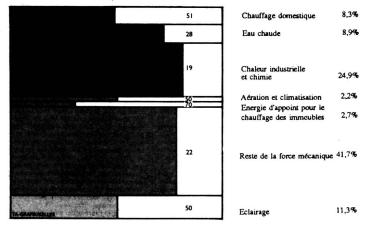
Deux exemples pour illustrer les limites du calcul individuel. Chacun en particulier sait qu'un changement de comportement serait nécessaire pour améliorer la situation: moins de trafic motorisé en ville signifie moins de bruit et de pollution de l'air ; moins d'électrici-. té est une condition de l'arrêt du programme nucléaire. Mais tous ou presque sont dans l'attente de conditions meilleures pour changer de comportement ; les candidats cyclistes-suicide sont rares les usagers des transports publics lents et nsuffisants agissent souvent par contrainte ou par idéalisme; qui incitera les promoteurs à équiper les immeubles selon des techniques économes en énergie, les fabricants à proposer des équipements adéquats, qui encouragera les industriels à investir dans des mesures de rationalisation ? Chacun attend la décision de l'autre et vice-versa. Et, dans l'intervalle, se poursuit la fuite en avant des constructions routières, des parkings et des centrales nucléaires.

Deux situations typiques qui exigent des solutions collectives, des règles communes qui permettent de faire le saut vers de nouveaux comportements. Ici, l'absence d'intervention de l'Etat ne signifie pas liberté mais contrainte accrue, absence de choix. La perversion du slogan radical, dans sa généralisation, c'est qu'il flatte nos caprices sous prétexte de défendre notre liberté.

JD

ECONOMIES D'ENERGIE

Jusqu'à un tiers du courant



Utilisation globale de courant électrique en Suisse en 1983 : les zones blanches représentent le potentiel d'économie par catégorie, en comparaison avec la consommation actuelle.

Graphique extrait du *Tages Anzeiger*, mercredi 24 septembre 86

(réd.) 26% de la consommation électrique hivernale, 32% de la consommation estivale, tel est le potentiel d'économie réalisable techniquement et économiquement dans les 15 à 25 prochaines années. Ce sont les résultats d'une recherche effectuée par l'architecte zurichois Conrad U. Brunner, un spécialiste reconnu des problèmes énergétiques, dans le cadre du Programme international sur l'énergie.

Concrètement : pour le chauffage domestique, il s'agit d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments, d'introduire les pompes à chaleur à la place du chauffage électrique ; l'efficacité des moteurs et des installations industriels et artisanaux peut être améliorée, de même que celle des appareils ménagers et de production d'eau chaude.

L'auteur préconise l'introduction du décompte individuel de chauffage et d'eau chaude et des normes pour les appareils ménagers.

En 1985 les consommateurs ont déboursé 5,5 milliards de francs pour leur consommation électrique. Les économies potentielles représentent 1,5 milliard. Pour un taux d'intérêt de 5,5% et un amortissement sur 10 à 15 ans durée moyenne des installations - c'est une somme de près de 13 milliards qui pourrait être investie pour favoriser les économies d'électricité. Parallèlement à cette recherche, l'Institut de recherche sociale et de sondage de Zurich a examiné les facteurs qui déterminent le comportement des consommateurs privés. En général les ménages ont peu de connaissances sur les possibilités d'économie, mais ils sont surtout très dépendants des équipements qui leur sont imposés. Or les promoteurs, les architectes, les électriciens et les fabricants d'équipements électriques ne sont guère intéressés par les économies d'électricité : ce ne sont pas eux qui paient la facture.

DP 834 / 2.10.86